
HISTOIRE LOCALE

Le premier pasteur connu. — Après la défaite des Albigeois, commença pour notre paroisse du Pin et pour toute la contrée de l'Uzège, une période de paix, de calme et de tranquillité. Les agriculteurs pouvaient enfin sortir de leurs maisons, se rendre dans leurs champs et se livrer à leurs travaux en toute sécurité. Ils n'étaient plus inquiétés par des troupes de maraudeurs ou des gens en armes. Les routes étaient plus sûres et l'on pouvait hasarder sans aucune crainte un voyage à Uzès ou à Bagnols. D'autre part, les offices et les cérémonies du culte avaient repris leur cours ordinaire et les prêtres n'étaient plus obligés de se cacher, ni de fermer les églises et les presbytères.

Au début du XIV^e siècle, alors que notre paroisse goûtait encore les bienfaits d'une profonde tranquillité, que rien n'avait troublée pendant le règne de saint Louis, il nous est permis, pour la première fois, de citer le nom de l'un des anciens prêtres, qui ont exercé le saint ministère dans notre village. Ce prêtre se nommait **Ponce Tibulle**. On le trouve désigné, comme témoin, dans un acte de reconnaissance, passé en faveur de l'évêque d'Uzès, Guillaume II des Gardies, par devant Bertrand de Molines, recteur de Verfeuil. (1)

Il est fâcheux que l'histoire ne possède sur ce prêtre d'autre renseignement que celui de son nom et de son titre. Le titre de *recteur* qui lui est attribué dans l'acte, n'était habituellement employé que pour désigner les chefs de communautés religieuses. Ce n'était que dans la Bretagne, dans quelques diocèses du Midi et en Sardaigne, qu'on se servait de ce mot pour désigner les curés chargés d'une paroisse. (2) Il est juste de remarquer dans cet acte, que ces mots : *Ponce Tibulle du Pin*, nous prouvent que déjà, en 1307, notre paroisse avait perdu ses anciennes désignations et ne s'appelait plus que : **Le Pin**.

(1) L'acte porte : Testibus præsentibus D^o Guillelmo de Molinis, Uticensi canonico, venerabili viro D^o Raymondo Fabri de S^o Victore de Malocato, *Pontio Tibulli de Pinu*, Guillelmo Ebrardi de Codalito, ecclesiarum rectoribus.

(2) Diction. de droit Canon, par André.

Il est probable que Ponce Tibulle fut choisi et envoyé comme recteur dans la paroisse du Pin par le R. P. Prieur Guillaume Hermenaud, comte d'Arrian, issu de l'ancienne et illustre maison de Sabran et qui fut l'un des Abbés les plus remarquables du couvent de Saint-Victor de Marseille. (3)

Les Templiers. — Nous ignorons le nombre d'années pendant lesquelles le recteur Ponce administra la paroisse, mais ce que nous pouvons supposer, c'est qu'il dut être bien surpris à la nouvelle de l'arrestation des Templiers. Dans la nuit du 12 octobre 1307, et à la même heure, « tous les Chevaliers du Temple qui résidaient dans le royaume furent en effet inopinément pris, chargés de chaînes et enfermés dans des noirs cachots, par ordre du roi Philippe le Bel. » (4) Cet événement, dont les préparatifs avaient été combinés et tenus secrets, remplit de stupeur surtout les habitants des localités qui possédaient, comme la nôtre, dans leur voisinage, quelque maison ou commanderie appartenant à cet Ordre militaire.

A deux kilomètres, en effet, au Sud-Est du Pin, au-delà de la pointe de la Gardies et presque au sommet de la colline qui domine Margelet, colline dont la rivière de la Veyre contourne la base et qui est entièrement recouverte de chênes verts, les Templiers possédaient une vaste maison, dont il ne reste plus aujourd'hui que les ruines de son élégante chapelle dédiée à Saint-Vincent. On ne voit même plus de cette chapelle que les premières assises de l'abside principale et la trace des deux absidioles qui l'accompagnaient. Mais la belle ordonnance et la solidité de ces quelques assises, les nombreux tas de pierres disséminés çà et là, à travers les broussailles, et, autour de ces solides pans de murs, les remarquables chapiteaux corinthiens, finement sculptés et trouvés au milieu de ces ruines, indiquent suffisamment que là s'élevait autrefois une riche petite église et, près d'elle, quelque vaste demeure ou château seigneurial, comme celui de Boussargues, formant une importante commanderie rurale. Cette commanderie devait posséder comme domaine toutes les forêts, qui sont devenues plus tard les forêts communales de Gaujac, de Saint-Pons-la-Calm, du Pin et de Masmolène.

(à suivre.)

(3) Hist. de la ville de Marseille, par Ant. Ruffi.

(4) Bernard, Chron. Rom. Pont. Bibl. Vatic. numéro 8765.